

NGUYEN Denis
Master 2 Parcours 2 (M2P2)

ESPE de Lorraine
Site de Nancy-Maxéville

Master Métiers de l'Education et de la Formation, spécialité Enfance Enseignement Education
(Master MEF-EEE)

Université de Lorraine

UE 1018
Projet de stage

L'animation d'un atelier lecture dans une ULIS

Maître de stage

M. Alexis Gerard, enseignant spécialisé

Tuteur de stage

M. Olivier Mayette, enseignant spécialisé

Année universitaire 2013 / 2014

SOMMAIRE

Introduction	3
I. L'Ulis	3
1. Le cadre législatif.....	3
2. Les missions de l'Ulis	4
3. Le partenariat au cœur du fonctionnement de l'Ulis	5
II. Le rôle du stagiaire	6
III. L'animation d'un atelier lecture	8
1. L'atelier lecture	8
1.1. Une expérience enrichissante	8
1.2. Le cadre théorique	10
2. Analyse réflexive de l'atelier lecture	11
Bilan du stage long.....	14
Bibliographie	15
Webographie	15
Annexes	18

Le stage s'est déroulé dans une ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) du 24 mars au 11 avril 2014 au collège de la Craffe à Nancy. Pour l'année scolaire 2013 - 2014, le dispositif d'Ulis accueille onze élèves. En principe, les élèves sont scolarisés quatre ans dans l'Ulis du collège. Et j'ai eu l'occasion d'avoir un entretien avec l'enseignant spécialisé sur le thème de l'Ulis (cf. le guide d'entretien en annexe 2).

I. L'Ulis

1. Le cadre législatif

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées évoque la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire. Cette loi souligne le principe de l'inclusion scolaire de ces élèves. L'article L. 114 définit le handicap de la manière suivante : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

À partir de la circulaire n° 2010-088 du 18 juin 2010, c'est la création des Ulis pour le collège et le lycée. Les Ulis ont pour objectif de mettre en œuvre l'accessibilité pédagogique des élèves handicapés. Avant la création des Ulis, il existait des Unités Pédagogiques d'Intégration (UPI) depuis 1995 au collège et 2001 au lycée. Les UPI proposaient une scolarisation souple et diversifiée sur le plan pédagogique pour les élèves en situation de handicap.

Selon l'enseignant spécialisé, l'Ulis du collège de la Craffe « a été créée en 2007 donc c'est une décision de la direction académique à l'époque inspection académique pour répondre au besoin de scolariser des élèves qui venaient de CLIS ». CLIS signifie classe pour l'inclusion scolaire.

2. Les missions de l'Ulis

L'Ulis a pour mission d'accueillir des élèves en situation de handicap. L'admission en Ulis se fait sur notification de la MDPH¹, la commission des droits et de l'autonomie (CDA) étudie les dossiers et propose une orientation en Ulis à la famille. L'Ulis du collège de la Craffe accueille « *des élèves handicapés avec trois grandes catégories TFC (troubles des fonctions cognitives ou mentales), TED (troubles envahissants du développement) et TCC (troubles de la conduite et du comportement)* ».

L'Ulis du collège de la Craffe accueille également des élèves qui sont primo arrivants. Un primo arrivant est une personne arrivée en France récemment dans le but d'y séjourner durablement. Avant de venir en Ulis, les élèves primo arrivants étaient en classe d'initiation, ils n'étaient pas scolarisés dans une classe spécialisée. Cela est confirmé par un propos de l'enseignant spécialisé : « *j'en ai un qui est pas passé, qui était pas, qui était en classe d'initiation, ensuite en classe de CM2, et ensuite en ULIS donc il est pas passé par une classe spécialisée* ».

Bref, les élèves du dispositif d'Ulis « *sont inscrits dans des classes de référence et puis lorsqu'ils ne sont pas en cours dans leur classe de référence ils sont en regroupement* ». Le fait que des élèves de l'Ulis soient inscrits dans des classes de référence, c'est une expérimentation nouvelle de l'Ulis du collège de la Craffe pour cette année scolaire dans le cadre d'un projet annuel réécrit partiellement chaque année.

L'Ulis a aussi pour mission de proposer une organisation pédagogique adaptée aux besoins spécifiques de certains élèves handicapés. L'enseignant spécialisé du dispositif d'Ulis du collège de la Craffe n'utilise pas de manuel scolaire. En effet, un manuel ou un fichier « *impose une progression qui n'est pas assez souple par rapport à aux différents cas particuliers des élèves* ». L'enseignant spécialisé préfère programmer des activités. Il faut parfois plusieurs années pour que les élèves de l'Ulis acquièrent une notion. Par ailleurs, l'enseignant spécialisé met en œuvre « *une pédagogie clinique où l'importance de ce qui se passe au moment où les choses se passent c'est ça le plus important par rapport à un enseignement programmé enfin uniquement programmé ou par rapport à une pédagogie par objectif* ». Ce qui intéresse l'enseignant spécialisé, c'est « *ce qui se passe dans l'ici et maintenant* » et comment les élèves s'y prennent pour apprendre ou pour ne pas apprendre. En cas d'activités évaluées, les élèves de l'Ulis peuvent vivre des situations de blocages ou se montrer inhibés. C'est pourquoi l'enseignant spécialisé préfère mettre en œuvre une

¹ MDPH signifie maison départementale des personnes handicapées.

pédagogie clinique pour ne pas compliquer la situation des élèves. Pour la méthode de lecture, l'enseignant spécialisé de l'Ulis utilise plutôt un modèle descendant où il travaille beaucoup la question du sens des mots, il tient compte du contexte phrase. Il privilégie la prise d'indices. Il ne travaille pas systématiquement les syllabes.

L'Ulis a également pour mission de mettre en œuvre le projet personnalisé de scolarisation (PPS) de chaque élève. Les élèves ne préparent pas le diplôme national du brevet. Les élèves peuvent préparer le certificat de formation générale (CFG) mais l'enseignant spécialisé affirme qu'il n'y a aucun élève qui a le niveau. Selon l'enseignant spécialisé, les élèves peuvent préparer l'ASSR de niveau 1 et l'ASSR de niveau 2. L'ASSR signifie attestation scolaire de sécurité routière. Les élèves peuvent aussi valider le B2i Collège (Brevet informatique et internet "collège").

L'Ulis a aussi pour mission d'aider l'élève à construire un projet professionnel. Un projet personnalisé d'orientation (PPO) est intégré au PPS notamment le parcours de découverte des métiers et des formations, l'accompagnement personnalisé, les stages en entreprise, le conventionnement avec une SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté).

À la question "Quels sont les objectifs et les missions du dispositif d'Ulis ?", voici la réponse de l'enseignant spécialisé : *« On peut dire y a trois grands axes socialisation, autonomie, apprentissage l'objectif c'est de suite à la loi de 2005 voilà les élèves doivent être inscrits dans leur établissement de référence de quartier voilà ce qui leur permet pour les élèves qui peuvent pour lesquels c'est judicieux d'être scolarisé avec des jeunes de leur âge, collégiens de leur âge, ça agit comme interface entre les établissements spécialisés et le milieu ordinaire ».*

3. Le partenariat au cœur du fonctionnement de l'Ulis

L'Ulis étant un dispositif, *« les professionnels ne sont pas forcément attachés au dispositif ils sont plutôt attachés au suivi des élèves »*. Le coordonnateur d'Ulis est au centre du dispositif, il travaille en partenariat avec tout un ensemble de professionnels.

Il y a des professionnels de la sphère du collège qui participent au dispositif d'Ulis.

Le professeur principal et les enseignants exerçant auprès des élèves de l'Ulis participent aux réunions des équipes de suivi de scolarisation.

Le chef d'établissement travaille en collaboration avec le coordonnateur d'Ulis. Pour le collège, le chef d'établissement est le Principal du collège. Le coordonnateur d'Ulis est un enseignant spécialisé titulaire du CAPA-SH (Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les

Aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en Situation de Handicap) ou anciennement CAPSAIS (Certificat d'Aptitude aux Actions Pédagogiques Spécialisées d'Adaptation et d'Intégration Scolaires). L'enseignant spécialisé du collège de la Craffe est titulaire du CAPSAIS avec l'option E et l'option D. L'option E concerne les enseignants spécialisés chargés des aides spécialisées à dominante pédagogique. L'option D concerne les enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives.

Les auxiliaires de vie scolaire sont présents dans le dispositif d'Ulis.

Le conseiller principal d'éducation veille à la participation des élèves de l'Ulis aux activités éducatives.

Le personnel de santé et du service social, et le conseiller d'orientation-psychologue participent au fonctionnement de l'Ulis.

À la question "Quels sont les partenaires qui travaillent avec le dispositif d'ULIS ?", l'enseignant spécialisé donne cette réponse *« Oui donc avec le dispositif ULIS hein pas la classe voilà donc tous les adultes qui sont au collège hein que ce soit les assistants d'éducation, la CPE, l'infirmière, je veux dire même le personnel administratif, les agents d'entretien, tous les adultes sont engagés dans l'accueil et la scolarité des élèves d'ULIS. En tout cas, c'est comme ça au collège de la Craffe voilà ensuite y a les partenaires qui sont extérieurs au collège hein donc orthophonistes, éducateurs, ergothérapeutes, psychologues, voilà y a aussi la Conseillère d'Orientation – Psychologue voilà donc voilà un petit peu le personnel »*.

Le partenariat est centré sur les besoins de l'élève comme l'affirme l'enseignant spécialisé : *« après y a différents partenaires qui gravitent en fonction des besoins du jeune autour de lui ça peut être des éducateurs des orthophonistes des ergothérapeutes voilà y a l'infirmière du collège, le médecin de santé scolaire voilà »*.

II. Rôle du stagiaire

J'ai fait beaucoup d'observations lors du stage, j'ai découvert le fonctionnement de l'Ulis.

L'enseignant spécialisé m'a donné un emploi du temps. L'emploi du temps donne des points de repères dans la journée.

Tous les matins, c'est le temps d'accueil des élèves au coin regroupement. Le temps d'accueil permet de rassurer les élèves avant d'entrer en situation d'apprentissage.

J'ai constaté le travail en partenariat.

Pendant la récréation du matin, j'observais le jeu du baby-foot. Il y a un tournoi de baby-foot. J'ai accompagné les élèves de l'Ulis dans leurs activités, par exemple, j'ai assisté au cours d'EPS (Education Physique et Sportive) sur le thème des arts du cirque où les élèves apprenaient à utiliser des balles de jonglage, des bâtons du diable, le rouleau américain, des accessoires du clown, des bâtons avec des assiettes, le bâton-sauteur, j'ai assisté à un cours de badminton. Pour le cours de SVT (Sciences de la vie et de la terre), j'ai assisté à un cours sur la dissection d'une graine de haricot, au cours de Technologie (explications du professeur sur la réalisation d'une lampe électronique).

J'aidais les élèves à comprendre les consignes ou à faire les exercices (par exemple les Mathématiques, le Français...).

J'assistais au Conseil en présence des élèves dans le dispositif de l'Ulis, les événements de la vie de l'Ulis et les questions en lien avec l'éducation civique sont abordées, par exemple « Que fait la mairie ? », le principe des élections est évoqué, etc. Les élèves ont eu l'occasion de voter pour le meilleur dessin dans le cadre d'un concours sur le thème de l'eau et du corps. L'enseignant spécialisé a pu expliquer les mots "scrutin", "bulletin", "urne". L'enseignant spécialisé m'a demandé de faire un exercice sur ordinateur avec le logiciel LibreOffice Dessin pour me rendre compte des difficultés que peut rencontrer un élève (par exemple la conception d'une plaque pour le porte-clé de l'élève dans le cadre de la fabrication d'une lampe électronique ou la plaque du Foyer socio-éducatif) c'est en lien avec le cours de Technologie ou alors j'ai fait un exercice sur ordinateur concernant les fonctionnalités de base du logiciel photofiltre en cours d'informatique. J'avais appris en même temps que les élèves de l'Ulis à travailler sur ordinateur. Pour le cours en CDI (Centre de Documentation et d'Information), j'ai observé que les élèves travaillaient sur les caractéristiques d'une revue ou d'un magazine.

Bref, j'ai observé les élèves dans la mise en œuvre de leur projet.

J'ai rédigé des comptes rendus des événements de la journée pour l'enseignant spécialisé.

Et j'ai animé des séances d'atelier lecture auprès de deux élèves pour les quatre premières séances et auprès de trois élèves à partir de la cinquième séance. L'objectif est de remédier aux difficultés de lecture des élèves. J'ai également rédigé des comptes rendus des séances d'atelier lecture pour l'enseignant spécialisé.

III. L'animation d'un atelier lecture

Avant de commencer le stage long dans l'Ulis du collège de la Craffe, j'ai souhaité mettre en place un atelier lecture dans le cadre du projet de stage (ou projet d'action). Je voulais essentiellement travailler la compréhension de texte avec les élèves. J'ai discuté avec le maître de stage (coordonnateur de l'Ulis du collège de la Craffe) et il est d'accord pour que j'anime une séance d'atelier lecture auprès de deux ou trois élèves de l'Ulis par journée de présence en stage. Et j'ai envoyé un pré-projet au tuteur de stage long (cf. annexe 1).

1. L'atelier lecture

1.1. Une expérience enrichissante

J'ai animé une séance d'atelier lecture pour les élèves de l'Ulis. Chaque séance durait environ 55 min, j'ai eu la possibilité d'utiliser un tableau Velleda et un feutre Velleda pour animer la séance d'atelier lecture. Après quelques séances, j'ai eu aussi la possibilité d'utiliser un dictionnaire Le Robert Collège. Les élèves de l'atelier lecture sont en cours d'acquisition de lecture. Ces élèves ont des difficultés de lecture. Il s'agissait de remédier aux difficultés de lecture de ces élèves. J'ai donc proposé aux élèves de travailler sur des textes de cycle 2. Le niveau des élèves de l'Ulis correspond au niveau CP-CE1 (cycle 2). Le but est de leur faire découvrir différents types d'écrits (texte narratif, texte poétique, texte théâtral, recette de cuisine, texte documentaire, etc.). J'ai proposé quelques fiches photocopiables aux élèves, par exemple une fiche d'exercices du cahier d'activités n° 1 Je lis avec Chatouille (page 5) pour travailler la lettre « o » ou alors une fiche photocopiable de l'ouvrage Jeux pour lire au CP pour travailler la reconnaissance des unités distinctives composant les mots par le biais du coloriage (les lettres b, d, p, q / m, n, u, v ou les lettres majuscules). Pour toutes les séances d'atelier lecture, j'ai surtout travaillé la compréhension de texte ou la compréhension en lecture. Je n'ai pas eu beaucoup le temps de travailler avec les fiches photocopiables. En effet, travailler la compréhension de texte prend énormément de temps, je n'ai donc pas eu le temps de travailler avec les fiches photocopiables sur le décodage, le déchiffrement, les syllabes.

Lors de la première séance d'atelier lecture (cf. annexe 3 pour la fiche de préparation de séance), j'ai utilisé un album de littérature jeunesse Une petite oie pas si bête de Caroline Jayne Church (2005). J'ai fait une lecture à voix haute, puis j'ai posé quelques questions aux deux élèves à l'oral, par exemple « Que signifie le mot troupeau ? », « Comment s'appelle la

mare ? », « Que signifie le mot gadoue ? ». Ensuite, je leur ai distribué un questionnaire à choix multiples (cf. annexe 4) pour travailler la compréhension de texte. C'est moi qui a créé le questionnaire à choix multiples (QCM). Les élèves devaient cocher la bonne réponse en mettant une croix dans la case pour chaque question (ou item).

Concernant une recette de cuisine, les élèves ont lu chacun leur tour une ligne de la recette de cuisine, dans ce cas il s'agissait d'une recette de salade de fruits (Roure, 2002). Les élèves ont appris de nouveaux mots, par exemple saupoudrer. Les élèves doivent acquérir progressivement du vocabulaire pour enrichir leur stock lexical. Parfois, les illustrations de texte aide les élèves à comprendre le sens des mots, c'est le cas par exemple pour le mot saladier avec une image de saladier dans la deuxième recette de salade de fruits Salade de fruits d'automne (Roure, 2002), c'est précieux pour saisir le sens des mots.

Pour les mots de saison, par exemple le mot automne, je demandais aux élèves à quoi le mot automne leur faisait penser, un élève a répondu qu'il y a des feuilles qui tombent d'un arbre, etc. Les élèves parlaient de l'automne. Pour certains mots, par exemple "libellule" ou "salsifis", un élève avait recherché une image correspondant au mot sur internet avec le moteur de recherche Google, ainsi il arrive mieux à se représenter mentalement une libellule ou des salsifis. Parfois, mes explications ne suffisent pas pour faire comprendre la signification d'un mot. C'est pourquoi recourir à l'image peut être précieux. Par exemple, pour le texte Mission potager ! (Brissy, 2014), j'ai eu l'occasion d'utiliser un catalogue où il y avait des images de fruits et de légumes. J'avais demandé aux élèves de souligner les noms de légume dans le texte, et les prénoms des personnages principaux Dagobert (le cochon d'Inde) et Corentin (le jeune garçon). À chaque séance d'atelier lecture, j'écrivais la date du jour au tableau, et le titre du texte. Les élèves ont découvert un texte narratif ou une histoire.

Avec le texte L'hirondelle des cheminées (Léon & Luciani, 1999), les élèves ont découvert un texte documentaire. Les élèves ont travaillé la notion de poids, de taille, de régime alimentaire de l'hirondelle (papillons, libellules...). J'ai expliqué aux élèves qu'il y a des mots qui ont le même sens ou la même signification par exemple le mot glaise et le mot terre, ce fut un travail sur la synonymie. Les élèves apprennent que l'hirondelle construit le nid avec de la glaise et de l'herbe.

Au début de la séance d'atelier lecture, je demande aux élèves de me rappeler ce qui s'est passé lors de la séance précédente.

Ensuite, les élèves ont travaillé un texte poétique Le moineau (Roure, 2002). Le vocabulaire de la poésie a été travaillé. En effet, les élèves ont appris la notion de pieds (ou syllabes), de vers, de rime, de strophe. J'ai dessiné la silhouette du poème. Puis, j'ai dessiné la structure du

poème avec des cadres au tableau, bref j'ai dessiné des cadres au tableau. Les élèves ont appris la signification de nouveaux mots comme allègre, narquois.

Le dernier jour du stage (vendredi 11 avril 2014), j'ai distribué aux élèves un texte théâtral Les pommes sont mûres (Léon & Luciani, 1999). J'explique le titre du texte. J'ai demandé aux élèves de lire une réplique à tour de rôle. J'ai écrit trois questions de compréhension de texte au tableau puis les élèves devaient recopier les questions et répondre sur leur feuille.

1.2. Le cadre théorique

Le projet de stage ou projet d'action « doit chercher un minimum de cohérence en regard des finalités explicitées, un minimum de pertinence vis-à-vis de la situation analysée » (Boutinet, 1990). Mon projet de stage qui est l'animation d'un atelier lecture est possible auprès d'élèves de l'Ulis en cours d'acquisition de lecture. Tous les élèves de l'Ulis ne sont pas concernés par l'atelier lecture car ils maîtrisent au minimum l'activité de lecture.

L'objectif de l'atelier lecture est de faire découvrir différents écrits aux élèves et surtout d'améliorer la compréhension en lecture. Selon Chauveau (2007), la lecture c'est lire des mots et lire pour comprendre des textes. Lire, c'est décoder ou identifier les mots et comprendre. La lecture est une activité compréhensive.

Le projet de stage est cohérent. Il s'agit de faire travailler les élèves sur un grand domaine de compétences c'est-à-dire savoir comprendre les textes qu'ils sont amenés à lire (Lire au CP, programme d'école primaire, juin 2008). Cependant, les élèves doivent savoir a minima déchiffrer et reconnaître les significations des mots. Le projet de stage concerne peu le domaine de compétences c'est-à-dire savoir écrire seul des mots déjà connus, apprendre à rédiger de manière autonome un texte court. Le projet de stage est caractérisé par une situation faite d'incertitude et de complexité (Boutinet, 1993). En effet, l'atelier lecture concerne des élèves à besoins éducatifs particuliers dans un dispositif d'Ulis. Je dois adapter mes interventions vis-à-vis des élèves dans une situation particulière d'apprentissage.

L'atelier lecture a pour but de remédier aux difficultés de lecture des élèves. La lecture permettrait aux élèves une meilleure insertion sociale et professionnelle. L'élève doit être capable de lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus, de lire seul et écouter lire des textes adaptés à son âge, et de lire seul et comprendre un énoncé ou une consigne simple (B.O. n° 3 du 19 juin 2008). L'atelier lecture doit faciliter les élèves à la compréhension de textes. L'atelier lecture permettrait aux élèves d'accéder au savoir.

Acquérir des compétences en lecture est important avant d'acquérir des compétences en écriture. L'accès à l'écrit nécessite d'abord d'acquérir des compétences en lecture.

Le projet de stage a laissé peu de place à l'activité de décodage ou déchiffrement (Chauveau, 2007).

2. Analyse réflexive de l'atelier lecture

L'enseignant spécialisé de l'Ulis m'a autorisé à mettre en place un atelier lecture dans le cadre du stage long. J'ai donc pu animer une séance d'atelier lecture par journée de présence dans le dispositif d'Ulis. J'ai donc animé des séances d'atelier lecture auprès d'élèves à besoins éducatifs particuliers. Pour le matériel pédagogique, j'ai choisi de travailler avec un album de littérature jeunesse pour le cycle 2 Une petite oie pas si bête de Caroline Jayne Church et d'utiliser des textes issus de deux manuels scolaires Mon bibliotexte (cycle 2 : CP – CE1) et Comme un livre (cycle 2 : niveaux 2 et 3). Ma connaissance des élèves à besoins éducatifs particuliers a été utile pour moi car j'ai dû adapter mes explications, et surtout les consignes. Deux élèves n'avaient pas compris la consigne de souligner un mot recherché dans le texte. Ces deux élèves avaient encadré le mot (cf. annexe 5 pour la production d'un élève). Par conséquent, j'ai dû clarifier la consigne, expliquer une nouvelle fois la consigne, avec d'autres mots. J'ai adapté le vocabulaire, et j'ai utilisé le tableau pour montrer un exemple. J'ai dit aux deux élèves de tracer un trait sous le mot. Maintenant, je pense que ces deux élèves comprennent ce que signifie "souligner le mot". J'aurais pu écrire le titre à chaque séance « Atelier lecture » au tableau, je me souviens avoir écrit le titre qu'une seule fois. De cette façon, les élèves sauront de quelle séance il s'agit. Cela permet de donner un point de repère aux élèves. Et c'est une manière de présenter la séance. En fait, j'écrivais à chaque fois le titre du texte que les élèves allaient travailler. J'aurais pu m'inspirer des échelles de fréquence pour m'aider à enrichir mes explications ou pour faciliter la compréhension des élèves vis-à-vis de certains mots. Par exemple, je pourrais dire que la syllabe "ai" du mot raisin peut se retrouver dans le mot maison. Mes explications doivent être plus explicites pour les élèves, par exemple lorsque je dois expliquer une règle d'orthographe (prononciation de la lettre "s" dans le mot raisin avec le son [z] entre les voyelles i). J'aurais dû recourir à internet plus souvent pour que les élèves comprennent la signification de certains mots. Le lien entre le signifiant et le signifié serait facilité. Pour le texte Mission potager ! j'ai eu l'occasion de montrer aux élèves quelques images de légumes à l'aide d'un catalogue sur les graines, les fruits, les fleurs. Les images sont très utiles pour faciliter la compréhension de certains mots.

J'ai eu l'occasion d'utiliser un dictionnaire Le Robert Collège mais les élèves se sont montrés réticents à utiliser ce type d'ouvrage pour chercher une définition d'un mot. Utiliser le dictionnaire est pour l'instant compliqué pour ces élèves. J'aurais dû animer une séance afin que les élèves apprennent à utiliser le dictionnaire, à rechercher la définition d'un mot. De plus, ce serait l'occasion de lire des définitions de mots parfois accompagnés d'images ou d'illustrations.

Lorsque j'écrivais au tableau, j'ai appris à conserver un style d'écriture, par exemple s'il s'agit d'une écriture cursive alors je continue à écrire avec une écriture cursive.

J'ai appris à conclure une séance d'une manière explicite.

Je ne devais pas me contenter d'employer l'expression « la marque du pluriel » pour un mot, mais préciser qu'il y a plusieurs éléments si je me réfère par exemple au pluriel du mot raisin, et j'avais écrit le mot "raisins" en ayant rajouté la lettre "s" au tableau. Au fur et à mesure des séances, j'évoquais le genre du nom (nom masculin ou nom féminin) et le pluriel du nom. Je pensais travailler avec les élèves un texte par séance, et au fur et à mesure des séances, je me suis rendu compte que cela n'était pas possible. En fait, il faut plusieurs séances pour travailler un texte. Cela permet de travailler la mémorisation de mots. L'acquisition ou la mémorisation de mots demande du temps. Les élèves mettent du temps pour apprendre, une élève est très lente pour la situation d'apprentissage en lecture. Les élèves n'apprennent pas au même rythme. Le rythme d'apprentissage est variable selon les élèves.

J'ai utilisé beaucoup d'exemples pour expliquer les mots. J'aurais dû penser à utiliser des contre-exemples pour faciliter l'acquisition d'un concept (Barth, 1987), par exemple pour faire comprendre le concept d'adjectif.

Le texte poétique Le moineau fut un texte difficile à travailler avec les élèves. Le vocabulaire de la poésie n'est pas simple à comprendre pour les élèves. Les élèves doivent apprendre les notions de vers, de pieds, de quatrain, de rime, de strophe, etc. Les élèves n'ont pas eu trop de difficultés à repérer l'auteur du poème (Maurice Carême). Un élève a eu beaucoup de difficultés à découper les vers en pieds ou syllabes (cf. annexe 6).

Les élèves ont découvert le texte théâtral Les pommes sont mûres. Les élèves ont cru qu'il y avait plusieurs personnages à la question « Combien y-a-t-il de personnages ? ». En fait, les élèves n'avaient pas compris le mot "personnage". J'aurais dû expliquer le sens des questions, et le sens de certains mots. Un élève a répondu correctement aux deux autres questions « Qui a volé la clé du garage de la dame ? » et « Pourquoi la dame veut monter dans son pommier avec son échelle ? ». Les deux autres élèves ont seulement recopié les questions au tableau. J'aurais dû d'abord expliquer la structure du texte théâtral.

J'ai fait de mon mieux pour répondre aux besoins des élèves.

Je me pose une question « Comment remédier aux difficultés de lecture des élèves à besoins éducatifs particuliers ? ».

D'après moi, la pédagogie différenciée aurait été utile.

Les compétences mobilisées sont la compétence d'écoute. Au cours de la séance, je suis tout le temps en train d'écouter les élèves. La compétence communicationnelle a également été mobilisée, elle doit faciliter la transmission de connaissances entre le stagiaire et les élèves. De plus, il faut savoir accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers. J'accompagne des élèves à besoins éducatifs particuliers parce que je crois en l'éducabilité cognitive des élèves. À la question « comment définiriez-vous l'accompagnement des élèves en dispositif d'ULIS ? », la réponse de l'enseignant spécialisé souligne l'importance du mot accompagnement *« Alors j'aime bien le mot accompagnement c'est comment c'est leur difficulté leur handicap fait que ils peuvent être facilement l'objet de nos soins les objets de notre attention et voilà presque dans une démarche humanitaire voilà j'essaye de pas être là dedans ça veut dire qu'ils aient qu'ils soient de prendre en compte le fait que c'est eux les sujets de leur propre histoire et ça je peux les aider à ça c'est-à-dire voilà ils ne sont pas réductibles à leur handicap c'est d'abord des personnes et puis essayer d'être dans cette enfin les aider à devenir ce qu'ils ont envie de devenir et voilà et puis être dans cette tension que Philippe Meirieu décrivait ça veut dire tout le monde peut apprendre principe d'éducabilité et on ne peut obliger personne à apprendre principe de liberté c'est-à-dire voilà l'élève sa liberté c'est d'apprendre ou ne pas apprendre voilà »*

J'aurais dû prendre le temps pour expliquer les consignes, les mots. Il faut savoir s'adapter, adapter le matériel pédagogique, adapter ses interventions pédagogiques (vocabulaire, langage, consigne...).

J'ai mobilisé une compétence d'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Bilan du stage long

Le stage en Ulis m'a permis de développer la compétence d'écoute vis-à-vis des élèves à besoins éducatifs particuliers. J'ai également développé la compétence communicationnelle. J'ai accueilli et accompagné les élèves du dispositif d'Ulis au cours du stage. J'espère que mes explications auront été utiles et précieuses pour les élèves de l'atelier lecture. Lors d'un après-midi, j'ai eu l'occasion d'expliquer la notion de multiplication avec la table de 2, 3 ou 4 (domaine des mathématiques) à un élève de l'Ulis. J'ai clarifié la consigne de certains exercices auprès d'élèves. Le stage en Ulis fut aussi un stage d'observation, j'ai accompagné des élèves en cours de SVT et de Technologie, en cours d'informatique, à l'atelier théâtre, en EPS, en Musique. J'ai accompagné l'enseignant spécialisé pour l'activité baby-foot pendant la récréation du matin. J'ai découvert que les élèves à besoins éducatifs particuliers apprennent à leur rythme. Le rythme d'apprentissage doit être respecté.

Par ailleurs, j'ai eu l'occasion d'animer 4 séances d'atelier lecture, dans le cadre du stage long, au Rased (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) Saint Georges à Nancy du 14 avril au 25 avril 2014. J'ai travaillé avec un seul album de littérature jeunesse Pou-poule ! de Loufane. Des ressources pédagogiques en lien avec l'album ont pu être téléchargées sur internet notamment le site La maîtresse aime. J'ai principalement travaillé la compréhension en lecture chez les élèves de niveau CP ou CE1 (cycle 2). L'animation de l'atelier lecture se déroulait en regroupement d'adaptation en présence du maître E à l'école élémentaire Saint Georges. L'animation de l'atelier lecture se déroulait auprès de quatre ou cinq élèves. Lors de la quatrième séance d'atelier lecture sur l'album Pou-poule !, les élèves devaient découper les images et les phrases, ensuite ils devaient coller les images et les phrases dans l'ordre chronologique. Chaque phrase est associée à chaque image (cf. annexe 7 concernant la production d'un élève). De manière générale, j'ai appris à tenir compte des difficultés des élèves à besoins éducatifs particuliers. J'ai appris à expliciter les consignes et la démarche pédagogique.

Le stage long m'a aidé à construire mon projet professionnel et personnel. Je souhaite fortement exercer un métier dans le domaine de l'éducation voire de la formation. J'attache énormément d'importance à la dimension pédagogique et à la transmission de connaissances scolaires en situation d'apprentissage. Le domaine des besoins éducatifs particuliers m'intéresse beaucoup. Je souhaite fortement exercer un métier de l'éducation en lien avec l'environnement scolaire.

Bibliographie

- Barth, B.-M. (1987). *L'apprentissage de l'abstraction*. Paris : Retz.
- Bérat, P. & Stinville, P. (2005). *Jeux pour lire au CP*. Les Mureaux : Éditions Sed.
- Boutinet, J.-P. (1990). *Anthropologie du projet*. Paris : PUF.
- Boutinet, J.-P. (1993). *Psychologie des conduites à projet*. Paris : PUF.
- Brissy, P. (2014). Mission potager ! *Wakou*, 301, 14-15.
- Chauveau, G. (2007). *Le savoir-lire aujourd'hui : les méthodes de lecture et l'apprentissage de l'écrit*. Paris : Retz.
- Church, C. J. (2005). *Une petite oie pas si bête*. Paris : Albin Michel Jeunesse.
- Léon, R. & Luciani, D. (1999). *Comme un livre : lecture CP/CE1*. Paris : Hachette Livre.
- Loufane (2007). *Pou-poule !* Paris : Kaléidoscope.
- Polis, F. & Vandergeten-Frandely, C. (1997). *Je lis avec Chatouille : cahier n° 1*. Namur : Érasme.
- Roure, D. (2002). *Mon bibliotexte : cycle 2, CP-CE1*. Paris : Bordas.

Webographie

- AFPSSU, association française de promotion de la santé dans l'environnement scolaire et universitaire (2014). *Primo arrivant*. En ligne sur le site de l'afpssu
<http://www.afpssu.com/dossier/primo-arrivant/>
- Calin, D. (2014). *Les sigles de l'ASH (ex-AIS) : des sigles aux structures et aux pratiques*. En ligne sur le site http://dcalin.fr/ash_sigles.html#CAPSAIS
- Education.gouv.fr. (2008). *Bulletin officiel de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche n° 3 du 19 juin 2008*. En ligne sur le site [education.gouv.fr](http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2008/hs3/hs3.pdf)
<http://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/bo/2008/hs3/hs3.pdf>
- Education.gouv.fr. (2014). *La scolarisation des élèves handicapés*. En ligne sur le site [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html)
<http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html>

Éduscol (2009). *Devenir enseignant spécialisé du premier degré*. En ligne sur le site éduscol
<http://eduscol.education.fr/cid46953/devenir-enseignant-specialise-du-premier-degre.html>

Éduscol (2011). *Des dispositifs de scolarisation dans le second degré : les ULIS*. En ligne sur le site éduscol

<http://eduscol.education.fr/cid53163/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis.html>

Éduscol (2012). *Lire au CP : programmes 2008*. En ligne sur le site éduscol
http://cache.media.eduscol.education.fr/file/ecole/60/7/Lire_au_CP_136607.pdf

Éduscol (2014). *B2i - Brevet informatique et Internet*. En ligne sur le site éduscol
<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/competences/b2ic2i/b2i/brevet-informatique-et-internet>

France. Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (2010). *Scolarisation des élèves handicapés : dispositif collectif au sein d'un établissement du second degré*. Circulaire n° 2010-088. *Bulletin officiel de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*, 15 juillet. En ligne
<http://www.education.gouv.fr/cid52478/mene1015813c.html>

Lamaitresseaime (2013). *Pou-poule !* En ligne sur le site La maîtresse aime
<http://www.lamaitresseaime.fr/pou-poule-a65038829>

Legifrance (2014). *Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*. En ligne sur le site de Legifrance

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?dateTexte=&categorieLien=id&cidTexte=JORFTEXT000000809647&fastPos=1&fastReqId=443725352&oldAction=rechExpTexteJorf>

Remerciements

Je remercie M. Alexis GERARD (enseignant spécialisé de l'Ulis du collège de la Craffe) et M. Patrick MARSAN (maître E au Rased St Georges) pour leur accueil chaleureux en leur qualité de maître de stage.

Je remercie également M. HOCQUEL (Principal du collège de la Craffe à Nancy) et Mme Virginie PATERIA (Directrice de l'école élémentaire St-Georges à Nancy) d'avoir accepté de m'accueillir dans leur établissement dans le cadre du stage long.

Et, je tiens aussi à remercier M. Olivier MAYETTE (enseignant spécialisé) d'avoir accepté d'être le tuteur de stage long.

ANNEXES

UE 1018
Stage longPré-projet

Dans le cadre du Master 2 MEF (Métiers de l'Education et de la Formation), spécialité Enfance Enseignement Education, en Parcours 2 (Education et formation), j'envisage d'animer un atelier lecture dans le but de remédier aux difficultés de lecture des élèves à Besoins Educatifs Particuliers au cours du stage en ULIS (du 24/03/2014 au 11/04/2014) et au cours du stage en RASED (du 14/04/2014 au 24/04/2014). Vis-à-vis des élèves, je souhaite améliorer la compréhension de textes en lecture et me concentrer sur l'activité de décodage en lecture (identification des lettres, identification de mots, etc.). La brochure Lire au CP (programme 2008) souligne que « Comprendre ce qu'on lit est le but de l'apprentissage de la lecture ». Je pense utiliser un album de littérature jeunesse chaque semaine pour travailler la compréhension en lecture, par exemple j'élaborerai un questionnaire avec quelques questions (questionnaire à choix multiples). Je pense également utiliser des fiches photocopiables pour les activités de lecture (exercices sous forme de jeux). J'utiliserai des textes de manuels scolaires, par exemple le livre Mon bibliotexte (niveau cycle 2 : CP – CE1)², pour travailler la compréhension de texte. L'objectif est de faire découvrir différents types de textes aux élèves (poème, théâtre, recette de cuisine, texte documentaire, histoire, etc.). De temps en temps, je pense recourir aux images, aux dessins, aux schémas pour aider les élèves à comprendre le sens des mots. Je pense que les élèves auront l'occasion de rédiger des phrases courtes et de découvrir de nouveaux mots (vocabulaire). Chaque séance durera une heure (plusieurs séances sont prévues). Il y a aura une alternance de phase collective et de phase individuelle. Par mes compétences en lecture, je pense avoir l'occasion d'accompagner au mieux les élèves à Besoins Educatifs Particuliers dans l'apprentissage de la lecture. J'espère éveiller au goût de la lecture.

L'activité de lecture est importante pour les élèves car l'enjeu est la maîtrise de la langue. Cela constitue un apprentissage primordial pour découvrir d'autres disciplines (par exemple l'histoire-géographie). Apprendre à lire fait partie du programme scolaire des élèves.

² Roure, D. (2002). *Mon bibliotexte : cycle 2 CP-CE1*. Paris : Bordas.

UE 1018 Stage long

Guide d'entretien

Entretien semi-directif

Profession de la personne interviewée : l'enseignant spécialisé de l'Ulis

Date de l'entretien : lundi 7 avril 2014

Durée de l'entretien : 28 min 27 s

L'entretien est enregistré avec un dictaphone numérique.

1. Quand et pourquoi le dispositif d'ULIS a-t-il été créé ?
2. Quelles sont les objectifs et les missions du dispositif d'ULIS ?
3. Quels sont les professionnels du dispositif d'ULIS ?
4. Quel est le projet éducatif du dispositif d'ULIS ?
5. Quels sont les partenaires qui travaillent avec le dispositif d'ULIS ?
6. Quel est le public accueilli ?
7. Pourquoi n'utilisez-vous pas des manuels scolaires dans le dispositif d'ULIS ?
8. Quelle pédagogie avez-vous mise en œuvre ?
9. Quelle méthode de lecture utilisez-vous ?
10. Comment définiriez-vous l'accompagnement des élèves dans un dispositif d'ULIS ?
11. Quelles sont les compétences que doit mobiliser un enseignant spécialisé dans un dispositif d'ULIS ?

UE 1018 : stage long

Fiche de préparation de séance n° 1

La séance de lecture concerne les élèves en ULIS.

L'objectif général de la séance est la compréhension de texte.

Les objectifs opérationnels sont la compréhension des questions à choix multiples en lien avec le texte, la compréhension de la consigne, la découverte de mots nouveaux, l'écoute d'une histoire, la compréhension de l'histoire, la connaissance de la lettre « o ».

Concernant le matériel, j'utiliserai un album de la littérature jeunesse (cycle 2) intitulé « Une petite oie pas si bête » de Caroline Jayne Church. J'utiliserai un questionnaire à choix multiples pour travailler la compréhension de texte. Et j'utiliserai une fiche d'exercice du cahier n° 1 Je lis avec Chatouille³ (page 5) pour travailler la lettre « o ».

La séance durera environ 50 min.

Pour la première phase d'activité, je lirai à haute voix « Une oie pas si bête » pour les élèves (regroupement collectif). Je leur poserai quelques questions à l'oral (personnages, événements, etc.). Ensuite, les élèves devront répondre de manière individuelle à un questionnaire à choix multiples. Puis, je ferai la correction du questionnaire sur un plan collectif.

Pour la deuxième phase d'activité, je distribuerai aux élèves la fiche d'exercice pour travailler la lettre « o ». Je ferai la correction sur un plan individuel concernant la fiche d'exercice.

³ Polis, F. & Vandergeten-Frandely, C. (1997). *Je lis avec Chatouille*. Namur : Érasme.

Prénom :

Une petite oie pas si bête

Consigne : coche la bonne réponse en mettant une croix dans la case.

Une oie est :

- ☐ un chat
- ☐ un oiseau
- ☐ un chien

Une oie a :

- ☐ des plumes
- ☐ des poils

Est-ce que le renard chasse la petite oie ?

- ☐ oui
- ☐ non

La petite oie a-t-elle fait tomber le renard ?

- ☐ oui
- ☐ non

La gadoue, c'est :

- ☐ la neige
- ☐ la boue

Brissy, P. (2014). *Mission potager*. Wakou, 301, pp. 14-15.

Mission potager !



Ce matin, un léger vent frais traverse le potager : zou ! Mais non, mais non ! En vérité, ce courant d'air, c'est Dagobert le cochon d'Inde ! Le rongeur est sorti de sa cage sans permission. Comme un agent secret ou un ninja masqué, il est parti en mission ! Une mission très spéciale pour remplir son petit bedon. Dagobert en est sûr : – Miam ! Ce sera un régal !

L'objectif est là, tout près. Un parterre de carottes attend notre cochon d'Inde évadé. Nom d'un salsifis ! Pas le temps de s'attarder dans l'allée des choux et des radis... Encore quelques bonds, hop, hop, hopla ! et Dagobert n'a plus que l'embarras du choix. Celle-ci ? Ou celle-là ?

Taratata ! Les belles carottes du potager, il les veut TOUTES... coûte que coûte !

Oups ! Dagobert bondit et se cache derrière un plant de pomme de terre. Le sol vient juste de trembler. Le cochon d'Inde n'ose pas regarder. Hélas, la terre recommence à secouer, à vibrer, jusqu'à s'émietter ! Vite, Dagobert change d'endroit. Cette fois, il risque un coup d'œil discret. Quoi ? Un géant s'amuse à cueillir SES carottes ? Nom d'un radis noir ! C'est ce qu'on va voir !

Dagobert réfléchit comme l'éclair : en avant, le géant ne va pas s'en sortir si facilement ! Le cochon d'Inde court à toute vitesse. Il zigzague entre les haricots et entame un vrai méli-mélo entre les pieds de l'envahisseur : pas touche aux carottes ! Saperlotte ! Oh ! Oh ! Dagobert pousse un cri aigu. Le géant n'est pas venu seul. Il est accompagné de son papa et de sa maman. Il est temps de prendre la poudre d'escampette, nom d'une courgette !



Trop tard, le piège se referme !

Dagobert est encerclé par les géants.
Le moins grand des trois l'attrape
et le soulève délicatement avant de s'écrier :

– Dagobert ! Mais qu'est-ce que tu fais
encore ici, petit bandit ! ?

Le cochon d'Inde soupire d'aise. Il reconnaît
la chaleur des mains de Corentin, le jeune
garçon aux allures de géant.

rer,

ieillir

Le rongeur intrépide adore les caresses.

Mais il a aussi très envie de goûter aux...

Dagobert sursaute. Niché entre les mains,
il peut voir et admirer l'ensemble du potager :

Alors, Corentin lui confie entre deux câlins :

t,

– Ce n'était pas la peine de t'échapper,
ne t'inquiète pas, j'ai mis de côté
ton plat préféré !

Le cochon d'Inde pousse un nouveau

cri de surprise. Elles sont là, presque

sous ses moustaches : les fanes

des carottes ! Une montagne !

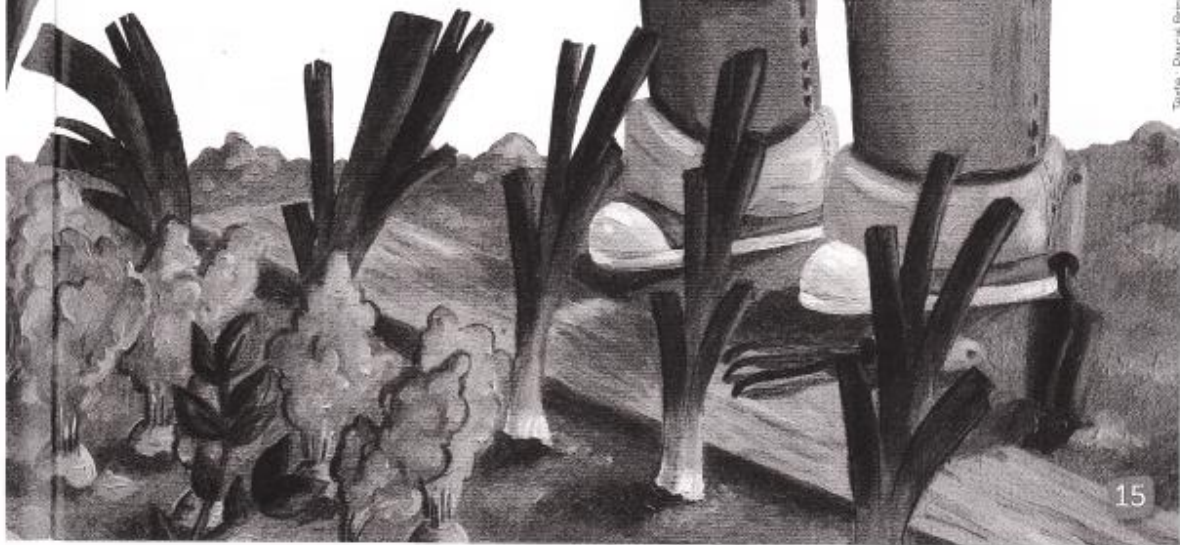
Un TRÉSOR !

gné

Si Dagobert pouvait parler, sûr,

le gourmand demanderait :

– Heu... C'est possible de se faire livrer
à la maison avant l'heure du déjeuner ? ■



Touta - Danyel Beyer - Illustration - Grand Magasin

1. Identifier les silhouettes



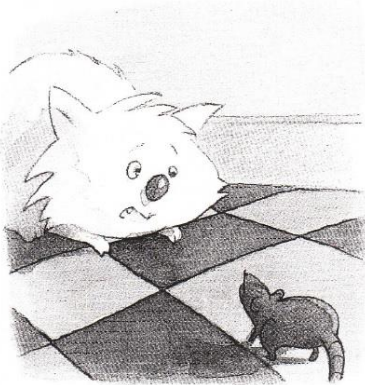
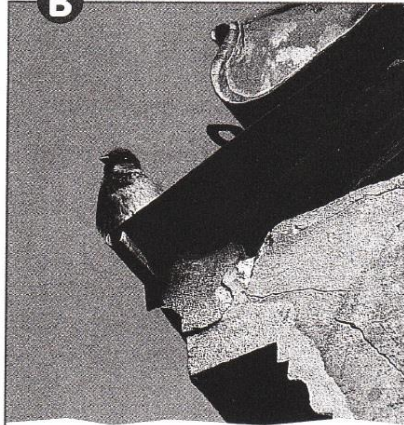
Écoute ces textes les yeux fermés, puis lis-les à ton tour en jouant avec la musique des mots.

A Le petit chat blanc

Un petit chat blanc
qui faisait semblant
d'avoir mal aux dents
disait en miaulant :

« Souris mon amie
j'ai bien du souci
le docteur m'a dit :
tu seras guéri
si entre tes dents
tu mets un moment
délicatement
la queue d'un' souris. »
[...]

Claude ROY, *Enfantasques*,
© Gallimard.

**B**

Le moineau

Je suis né moineau
Sur le bord d'un toit.
Je suis comme il faut
Que le moineau soit.

Allègre, narquois,
Tout en petits sauts,
Je suis né moineau,
En mai, sur le toit.

Je ne suis pas beau
Et j'ai peur des chats.
Oui, mais quelle joie
Quand je crie là-haut
Sur le bord du toit !

Maurice CARÈME, *À cloche-pied*,
© Fondation Maurice Carême.

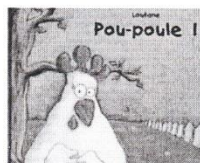
Rouze, D. (2002). Mon bilinguisme : cycle 2, CP - CE1. Paris : Bordas.

M
Le
Pro
Le
En
[...]
LH
Po
Le
Et

Le
A
U
E



Pou-poule !
de Loufane



CPI

Colle les illustrations et le texte dans l'ordre chronologique de l'histoire.

	Des poules vivent dans une vieille ferme près de la forêt.
	Le coq est amoureux fou de Lola.
	Lola est triste, elle en aime un autre.
	Lola part retrouver son amoureux
	Le renard marche à pas de velours.



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

espe

Ecole supérieure
du professorat
et de l'éducation
Rocade de Nancy-Metz

Master Métiers de l'Education et de la Formation

Spécialité Enfance, Enseignement, Education

Année Universitaire 2013/2014

SERVICE DE LA SCOLARITE

Tél : 03.83.17.68.70

Fax : 03.83.17.68.69

Nature du stage : M2P2LONG

Etape : MAEEN2 CCA

N° convention : ESPÉ/SCOL/SCOL/2014/n° 767

ATTESTATION DE PRESENCE EN STAGE (Hors pratique de classe)

Je soussigné(e), M. HOCQUEL Principal

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom de l'organisme : COLLEGE DE LA CRAFTTE

Adresse : 2, rue de la Craffe

54000 NANCY
France

atteste que l'étudiant ci-dessous désigné :

Nom patronymique : NGUYEN

Nom usuel :

premier : DENIS

date de naissance : 02/02/1977

site de formation : Nancy-Maxéville

a effectué, dans le cadre de la préparation du Master Métiers de l'éducation et de la formation,
spécialité Enfance Enseignement Education, l'intégralité du stage ci-dessous décrit :

STAGE D'OBSERVATION EN LIEN AVEC L'UED

lieu du stage : COLLEGE DE LA CRAFTTE

adresse : 2, rue de la Craffe

CP / Commune : 54000 NANCY

pays : France

date du stage : du 24/03/2014 au : 11/04/2014
3 semaines

Nature (stage d'observation hors éducation nationale) :

Contenu du stage (fonction et/ou activités exercées par le stagiaire) :

Maître de stage au sein de l'organisme : M. Alexis GERARD

Fonction dans l'organisme : professeur

A Nancy, le 11/04/2014

Certifié exact

Le responsable de l'organisme



5, rue Paul Richard I 54320 Maxéville I France
Tel : + 33 (0)3.83.17.68.68 I Fax : + 33 (0)3.83.17.68.69
adresse postale : C03 - Maxéville - 54528 Laxou Cedex



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

espe

Ecole supérieure
du professorat
et de l'éducation
Régionale de Nancy-Metz

Master Métiers de l'Education et de la Formation

Spécialité Enfance, Enseignement, Education

Année Universitaire 2013/2014

SERVICE DE LA SCOLARITE

Tél : 03.83.17.68.70

Fax : 03.83.17.68.69

Nature du stage : M2P2LONG

Etape : MAEEN2 CCA

N° convention : ESPÉ/SCOL/SCOL/2014/n° 768

ATTESTATION DE PRESENCE EN STAGE (Hors pratique de classe)

Je soussigné(e), Mme Virginie PATERIA Directrice

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom de l'organisme : RASED SAINT GEORGES

Adresse : 16, rue Henri Bazin

54000 NANCY
France

atteste que l'étudiant ci-dessous désigné :

Nom patronymique : NGUYEN

Nom usuel :

prénom : DENIS

date de naissance : 02/02/1977

site de formation : Nancy-Maxéville

a effectué, dans le cadre de la préparation du Master Métiers de l'éducation et de la formation, spécialité Enfance Enseignement Education, l'intégralité du stage ci-dessous décrit :

STAGE D'OBSERVATION EN LIEN AVEC L'UED

lieu du stage : RASED SAINT GEORGES

adresse : 16, rue Henri Bazin

CP / Commune : 54000 NANCY

pays : France

date du stage : du 14/04/2014 au : 25/04/2014
2 semaines

Nature (stage d'observation hors éducation nationale) :

Contenu du stage (fonction et/ou activités exercées par le stagiaire) :

Maître de stage au sein de l'organisme : M. Patrick MARSAN

Fonction dans l'organisme : *Maître de stage RASED*

A Nancy, le 25/04/2014

Certifié exact

Le responsable de l'organisme

V. Pateria
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ST-GEORGES

16, rue Henri Bazin

54000 NANCY

Tél. 03 83 67 25 85

5, rue Paul Richard I 54320 Maxéville I France
Tel : + 33 (0)3.83.17.68.68 I Fax : + 33 (0)3.83.17.68.69
adresse postale : C03 - Maxéville - 54528 Laxou Cedex